

**Chef de service**  
**Pr François Paraf**  
Tél. : 05 55 05 80 73  
francois.paraf@chu-limoges.fr

**Praticien hospitalier**  
**Dr Sophie Martin-Dupont**  
Tél. : 05 55 05 80 72  
sophie.martin-dupont@chu-limoges.fr

**Cadre supérieur de santé**  
**Sandra Juge**  
Tél. : 05 55 05 66 34  
sandra.juge@chu-limoges.fr

**Cadre de santé**  
**Annabelle Couffy**  
Tél. : 05 55 05 86 38  
annabelle.couffy@chu-limoges.fr

**Secrétariat**  
**Nadine Froidefond**  
Tél. : 05 55 05 63 62  
nadine.froidefond@chu-limoges.fr

**Service mortuaire**  
Tél. : 05 55 05 67 10  
Fax : 05 55 05 67 15

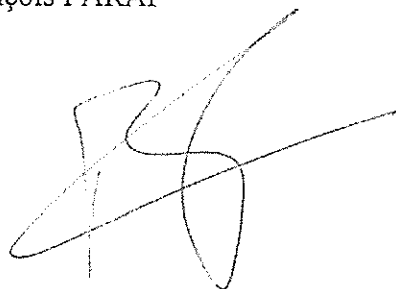
Je soussigné, Professeur François PARAF, donne mon accord pour participer aux enseignements

- de la capacité de pratiques médico-judiciaires
- de la capacité de médecine pénitentiaire

dans le cadre du renouvellement de l'habilitation de ces enseignements dans l'interrégion Sud-Ouest regroupant les UFR de médecine de Bordeaux, Limoges et Toulouse.

Limoges, le 16 mars 2011

Pr François PARAF



**DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER LA CAPACITE DE  
PRATIQUES MEDICO-JUDICIAIRE**

**I – UNIVERSITE :**  
**(Préciser les UFR concernées)**

DEMANDE CONJOINTE AVEC LES UNIVERSITES SUIVANTES	CERTAINS ENSEIGNEMENTS EN COLLABORATION AVEC LES UNIVERSITES SUIVANTES
UFR Médecine TOULOUSE Rangueil	
UFR Médecine TOULOUSE Purpan	
Université Victor Segalen BORDEAUX 2	
Université de LIMOGES	

**II – AVIS :**

- du ou des conseils des UFR
- du conseil des études et de la vie universitaire
- du conseil d'administration

**RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT : Professeur Daniel ROUGÉ (Faculté  
de Médecine RANGUEIL)**

**III – NOM ET QUALIFICATION DU COORDONNATEUR LOCAL DE  
L'ENSEIGNEMENT:**

**NOM : Professeur François PARAF**

**ADRESSE : Service de Médecine Légale, CHU Dupuytren, 2 avenue Martin Luther King, 87042  
Limoges cedex**

**N° de téléphone : 05 55 05 80 74**

**N° de fax : 05 55 05 80 75**

**E-Mail : francois.paraf@chu-limoges.fr**

## **IV – JUSTIFICATION DE LA DEMANDE :**

Ce diplôme national a pour objectif d'obtenir un corps de médecins ayant un niveau homogène sur l'ensemble du territoire en Médecine Légale, indépendamment du D.E.S.C. de Médecine Légale et expertises. Il est ainsi ouvert aux médecins généralistes ou spécialistes quel que soit leur niveau de formation souhaitant pratiquer de la médecine judiciaire.

L'enseignement est essentiellement orienté vers l'acquisition d'une pratique médico-légale quotidienne et polyvalente (Levées de corps, examens de victimes principalement).

Ce diplôme n'a pas pour objectif pédagogique l'enseignement des spécialités médico-légales telles que :

- la réparation du dommage corporel,
- la médecine d'assurance de personne,
- la médecine de protection sociale,
- la médecine pénitentiaire,
- le droit médical,

qui font l'objet d'enseignements spécifiques.

L'organisation repose sur un probatoire et un examen final inter-régional.

En cas de besoin, les enseignants de Toulouse proposent d'organiser la formation théorique au niveau inter-régional, l'enseignement pratique restant sous la responsabilité de chacune des universités.

## **V – NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE :**

5 maximum chaque année dans chaque université. Ce nombre doit permettre d'assurer une formation pratique de qualité.

Conditions : - médecin  
- étudiant en 3<sup>ème</sup> cycle des études médicales (résident ou D.E.S.), à l'exception des D.E.S.C. de Médecine Légale. Thèse de médecine soutenue.

## VI – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS :

### 1<sup>ère</sup> année :

Thèmes enseignés	Volume horaire	Nom et qualification des enseignants
responsabilité pénale, civile, administrative et disciplinaire	4	<b>Responsable :</b> <b>Pr D. ROUGÉ</b>
organisation de la justice	4	
organisation des soins en prison	2	<b>Coordonnateur :</b> <b>Pr N. TELMON</b>
le médecin auxiliaire de justice	2	
l'expert devant les assises	1	<b>Enseignants</b> <b>Toulouse :</b> <b>Dr F. DEDOUIT</b> <b>Dr P. A DELPLA</b> <b>Dr A. M DUGUET</b>
les G.A.V.	1	
les I.P.M.	1	
règles générales des certificats, les différents types de certificats	3	<b>Enseignant</b> <b>Bordeaux :</b> <b>Pr S. GROMB</b>
les certificats en milieu pénitentiaire	1	
le secret professionnel	3	<b>Enseignant</b> <b>Limoges :</b> <b>Pr F. PARAF</b>
l'autopsie médico-légale	4	
examens complémentaires en Médecine Légale (anapath., radio...)	2	
la levée de corps	2	
l'examen de corps	1	
exhumations	2	
l'assistance à reconstitution	1	
la mort toxique	4	
les prélèvements à visée toxicologique	2	
législation : stupéfiants, ordonnance, dopage, lutte contre la toxicomanie	4	
accueil des victimes	4	
principes de victimologie	4	
expertise pénale	2	
expertise civile	2	
expertise administrative	1	
expertise en responsabilité médicale et l'autopsie	3	
expertise et application de la peine	2	
expertise S.S.	2	
déontologie de l'expert	2	
responsabilité de l'expert	1	
principes généraux de la rédaction d'un rapport	2	
causes de nullité	1	
arbitrage	4	

## 2<sup>ème</sup> année :

<b>Thèmes enseignés</b>	<b>Volume horaire</b>
les formes médico-légales de la mort	2
phénomènes agoniques, survie	2
phénomènes cadavériques et délai post mortem	2
prélèvements d'organes : aspect légal et rôle du médecin légiste	1
prise en charge du deuil	2
asphyxies (pendaison, strangulation, confinement, suffocation ...)	4
noyade	2
armes à feu, balistique	4
armes blanches	2
brûlures	1
électrocution	1
blast	1
franchissement, A.V.P.	1
identification reconstructive : taille, groupe, sexe, âge à partir des critères osseux	3
Détermination de l'âge chez le vivant	1
identification comparative médicale	2
identification comparative dentaire	1
identification reconstructive extra médicale (taille des vêtements ...)	1
reconstruction faciale	2
principes de la biologie moléculaire médico-légale	4
alcool	2
toxicomanie et substitution	2
intoxication au CO	2
intoxications aux benzodiazépines - barbituriques	2
éthique, déontologie et droit	4
comité d'éthique	2
prise en charge des violences chez le vivant	2
aspects cliniques	3
abus sexuels	1
infanticide (particularités de l'autopsie d'un N.N.)	2
aspect clinique	2
aspect cytologique	1
les différents types de blessures : contusions, plaies, morsures ...	3
psychiatrie médico-légale	8

## **VII –SERVICES SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR LES ETUDIANTS EN STAGE : Dénomination de l'établissement et du service, nom et qualification du chef de service.** **(Fournir lettre d'accord)**

LIEUX DE STAGE (Université de Limoges)

Les objectifs pédagogiques de la Capacité conduisent à proposer un stage comportant un passage obligatoire dans chacun des pôles suivants :

- Unité Médico-Judiciaire, CHU Dupuytren (Service de Médecine Légale et Thanatologie Pr F. PARAF)

- Consultation d'accueil de victimes d'agression sexuelle, Hôpital de la Mère et l'Enfant (Service de Médecine Légale et Thanatologie Pr F. PARAF)
- Institut Médico-Légal, CHU Dupuytren (Service de Médecine Légale et Thanatologie Pr F. PARAF)

Sur chaque année la répartition entre les différents terrains de stage est la suivante :

- Unité Médico-Judiciaire : 20 1/2 journées ;
- Consultation d'accueil de victimes d'agression sexuelle: 10 1/2 journées ;
- Institut Médico-Légal : 20 ½ journées

## **VIII – MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES**

### **1) Examen probatoire préalable à l'inscription :**

Il est organisé au niveau inter-régional.

- Programme : \* organisation de la justice en France,  
\* responsabilité médicale,  
\* secret professionnel,  
\* certificats médicaux,  
\* lois de bioéthique  
*une base documentaire de référence sera fournie aux étudiants*
- Epreuve : \* Ecrit sur 20  
\* Entretien sur 20
- Lieu : en alternance dans une des 3 universités de l'inter-région
- Date : En début d'année universitaire
- Dispense : étudiants ayant accompli un semestre dans un stage validant le D.E.S.C. de Médecine Légale

### **2) Modalités de validation des enseignements :**

- 1<sup>ère</sup> année : \* écrit sur 20 (inter-régional) : question rédactionnelle
- 2<sup>ème</sup> année : \* écrit sur 20 (inter-régional) : question rédactionnelle  
\* présentation d'un mémoire sur 20

### **3) Modalités de validation des stages (préciser leur durée lorsqu'elle n'est pas fixée réglementairement)**

La validation des stages est nécessaire avant de se présenter à l'examen :

- validation de l'enseignement théorique : présence obligatoire (non validé si plus de 3 absences non justifiées)
- validation du stage :  
\* présence obligatoire (non validé si plus de 3 absences non justifiées)  
\* objectifs pédagogiques

Les objectifs pratiques du stage sur les deux ans sont les suivants :

- rédaction de 30 certificats de coups et blessures avec fixation de l'I.T.T.
- rédaction de 10 rapports d'examen de victimes de violences sexuelles
- rédaction de 10 rapports d'examen d'enfants victimes de sévices
- rédaction de 30 rapports d'examen de corps
- assistance à 40 autopsies avec participation effective et rédaction de 10 rapports
- rédaction de 3 rapports d'identification osseuse
- rédaction de 10 rapports de détermination de l'âge osseux
- rédaction de 10 rapports d'expertises pénales

Ces rapports d'exercice seront évalués sur leur contenu et leur forme. Choix du mémoire : le sujet choisi en fin de 1<sup>ère</sup> année doit répondre à un objectif essentiellement pratique. Le mémoire devra comporter une cinquantaine de pages avec des références bibliographiques.